

Article 31 du Règlement

États-Unis a ainsi permis à une entreprise de ma circonscription de conquérir ce marché américain et par le fait même, de se positionner sur le marché international.

En effet, la société Henri Fontaine Limitée de Magog, une entreprise familiale bien de chez nous, vient de signer un important contrat de un million et demi de dollars avec la Californie pour la fabrication de 200 vannes murales en acier inoxydable utilisées pour le traitement des eaux usées.

Ses concurrentes, monsieur le Président, pour l'obtention de ce contrat, étaient des compagnies américaines importantes et bien connues dans ce domaine. C'est donc un fleuron pour l'équipe Fontaine Limitée qui, en passant, fête cette année son 25^e anniversaire.

Pour ces deux raisons, je présente à son président et à ses employés mes plus sincères félicitations.

* * *

[Traduction]

LE CENTRE DES EXPOSITIONS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, dans le cadre du châtement cruel et inhabituel infligé aux gens de la région de la capitale nationale, le gouvernement a annoncé la fermeture de l'atelier de production du Centre des expositions du gouvernement canadien. Cette décision entraînera la mise à pied d'environ 50 employés quelques jours à peine avant Noël.

Ce qui est peut-être plus grave, si quelque chose peut être plus grave et plus dévastateur qu'apprendre que vous perdez votre emploi quelques jours avant Noël, c'est que cette décision est injustifiée d'après les critères mêmes du gouvernement.

Au moment où notre balance commerciale est déficitaire, nous avons grand besoin du Centre des expositions du gouvernement canadien. Ce service prépare pour le gouvernement canadien des expositions et des étalages qui sont présentés dans tout le pays et dans le monde entier. En fait, si nous n'avions pas de centre des expositions, il serait probablement temps d'en créer un pour accroître nos débouchés commerciaux.

Le gouvernement devrait avoir honte.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jim Karpoff (Surrey—Nord): Monsieur le Président, le ministre des Finances a dit ce matin que le gouvernement tient compte des inquiétudes formulées par la petite entreprise au sujet de la TPS. Comme il se trompe! On avait offert à la petite entreprise une indemnité annuelle de 600 \$ pour percevoir la TPS. Cela a été supprimé. On a promis à la petite entreprise de la consulter pour trouver des moyens de simplifier davantage la taxe. Mais la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a déclaré que cette simplification était «facilement la partie la plus complexe des propositions concernant la TPS».

Les exemptions dont bénéficiera la petite entreprise sur les nouvelles caisses enregistreuses ne représenteront que 20 p. 100 du coût. Dans ma propre circonscription de Surrey—Nord, je reçois des lettres de petites entreprises qui s'opposent à cette dépense supplémentaire qu'entraîne la TPS.

En outre, on me fait remarquer que les écritures nécessaires révéleront aussi à tout le monde à la fois les frais et les bénéfices de toutes les petites entreprises. Ce n'est pas étonnant que la petite entreprise ait complètement rejeté la TPS. Ce n'est pas étonnant que John Bulloch de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante appelle cette taxe «le triomphe de la cupidité et de la politique sur la raison et la planification fiscale judicieuse».

* * *

L'ARMÉE DU SALUT

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage aux organismes bénévoles qui servent les moins fortunés de notre pays à cette époque de l'année. Des groupes religieux, des clubs philanthropiques, des scouts, des guides et beaucoup d'autres associations s'efforcent d'évoquer l'esprit de Noël chez les défavorisés.

Je rends un hommage tout spécial à l'Armée du salut qui, à elle seule, fournira un abri, des vêtements, des paniers de nourriture et des repas de Noël à plus de 80 000 personnes au Canada. En ma qualité de médecin, je remarque les efforts considérables faits par l'Armée du salut et ses agents dans la lutte contre la chimiodépendance à l'égard non seulement des drogues dures, mais aussi de l'alcool et du tabac, qui entraînent de graves problèmes de santé et sociaux aujourd'hui. L'appui mo-